

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 09 octobre 2012

Etait absent : Marc GIRAUD

1/ Délibération pour dissolution du syndicat réémetteur télé

Le conseil municipal accepte cette dissolution

2/ Délibération nommant un nouveau délégué pour le SEDI (Syndicat énergie de l'Isère)

Madame le Maire indique qu'il convient de désigner des nouveaux représentants titulaire et suppléant auprès du SEDI.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les représentants suivants :

Titulaire : Monique FAURE, Maire

Suppléant : Alain ROCCHI, Adjoint

3/ Délibération pour travaux d'éclairage publique au Port (maîtrise d'ouvrage déléguée au Sedi et financement)

Montant estimé à 39 588€ HT soit 47 000€ TTC

Financement extérieur : 15 835€

Part collectivité : 31 073€ TTC

↳ décomposée ainsi : frais de sedi 2241€TTC + contribution à l'investissement : 28 832€TTC

4/ Travaux d'assainissement au Port

Point sur la réunion du jour à Saint-Gervais avec tous les acteurs

Madame le Maire annonce que les travaux débuteront le 26 octobre, l'entreprise SCREG a été retenue par la CCVinay suite à appel d'offre, la fin des travaux est annoncée pour le 20 avril 2013.

5/ Remplacement portes et fenêtres Gendarmerie

Madame le Maire rappelle que ces travaux non pas pu se réaliser sur les budgets 2011 et 2012, ils seront donc inscrits au BP d'investissement 2013. A ce titre, il convient de refaire un appel d'offre, pour une réalisation 2^{ème} trimestre 2013.

6/ Réflexion sur le devenir de la Maison de la Drevenne après décision de la Commune de Rovon

Le conseil souhaite plus d'information concernant le classement en zone inondable et les possibilités de changement de destination suite à cette contrainte.

7/ Bibliothèque

Madame le Maire expose le problème des lieux, le manque d'espace pour accueillir et ranger les livres.

Un agrandissement par le biais du garage accolé à la bibliothèque pourrait être une solution.

En attente d'un devis par l'architecte